

Modalités de validation des conventions de stage

Cadre
départemental
Version 03-2018

Remarques :

- Les écoles ne sont pas des centres de formation mais des **lieux de stage**.
- **Pas de stagiaire sans centre de formation** comme support de convention (pôle emploi, université, lycée, collège...).
- **Pause méridienne** obligatoire : 45 minutes.
- Élèves ou étudiants : au-delà de 2 mois de stage, la réglementation impose une **gratification** (plus de 44 jours de présence, consécutifs ou non pour un horaire de 7 h/jour).

	Procédure IEN	Modalités pour les directeurs		
<p>Demande de stage pour des élèves de 3^e</p>	<p>Autorisation exceptionnelle car ne permet pas de viser les objectifs dans le cadre du parcours avenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stage de 3^e déconseillé sauf pour situation exceptionnelle • Après avis du principal du collège et de l'IEN <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la forme et le fond si aval et signature du principal du collège • Transmettre après signatures à l'IEN 		
<p>Demande de stage pour des élèves mineurs issus de centres de formations ou de lycées</p>	<p>Autorisation au regard du parcours de l'élève. Éléments attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forme : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nom patronymique et coordonnées du stagiaire ◦ Date et lieu de naissance ◦ Durée de stage (nombre de jours, nombre de semaines) ◦ Période ◦ Objectifs pédagogiques précis, activités précises ◦ Emploi du temps de la semaine ◦ Heures réalisées dans la semaine ◦ Nom du formateur de l'organisme ◦ Nom du tuteur • Fond : les objectifs visés et les compétences à acquérir doivent être en lien avec le contexte scolaire et seront étudiés avant validation. 	<p>Vérifier l'objet du stage :</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme.</p> <p>l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme.</p> <p>L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN</p> </td> </tr> </table>	<p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme.</p> <p>l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p>	<p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme.</p> <p>L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN</p>
<p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme.</p> <p>l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p>	<p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme.</p> <p>L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN</p>			

<p>Demande de stage pour une personne majeure (centre de formation, Pôle emploi, CLPS, université, MFR, ...)</p>	<p>Autorisation au regard du parcours de professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement • Petite enfance <p>Sous réserve de vérification de l'honorabilité de la personne auprès du Secrétariat Général de la DSDEN22. <u>Transmettre nom patronymique + date et lieu de naissance</u></p>	<p>Vérifier l'objet du stage :</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="941 168 1189 1041"> <p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme. l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p> </td> <td data-bbox="1189 168 1436 1041"> <p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme. L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN (vérification de l'honorabilité)</p> </td> </tr> </table> <p>Attention : En dehors des perspectives professionnelles (enseignement, accompagnement des élèves en situation de handicap ou petite enfance), avis obligatoire de l'IEN</p>		<p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme. l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p>	<p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme. L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN (vérification de l'honorabilité)</p>
<p>Petite enfance</p> <p>↓</p> <p>Validation préalable de la mairie si accord de principe du directeur.</p> <p>↓</p> <p>Vérification du fond et de la forme. l'ATSEM est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par la mairie et par l'IEN</p>	<p>Enseignement Accompagnement d'élèves en situation de handicap</p> <p>↓</p> <p>Vérifier le fond et la forme. L'enseignant est le tuteur (visa du directeur)</p> <p>↓</p> <p>Validation par l'IEN (vérification de l'honorabilité)</p>				